

# Bulletin du G.S.I

*(Groupe Socialiste Internationaliste)*

Section Française de la Ligue Internationale des Travailleurs  
IV<sup>e</sup> Internationale N°57 - OCTOBRE 2005 - 2 EUR



# L'Internationaliste

"Ouvriers et ouvrières de tous les pays, rangez-vous sous le drapeau de la IV<sup>e</sup> Internationale ! C'est le drapeau de votre victoire prochaine !"

# Et maintenant ?



# Après le 4 octobre...

## Sommaire du n° 57

- ✓ Edito. Et maintenant ? Après le 4 octobre... p.2
- ✓ Contre les privatisations, une seule perspective... p.3
- ✓ La grève de la SNCM : un cas d'école. p.4
- ✓ La grève générale de l'éducation : plus que jamais une nécessité... p.6
- ✓ Tribune libre — FSE-UL. p.7
- ✓ Espagne — Arrêtons la guerre à l'immigration. p.7
- ✓ Belgique - Une grève peut en cacher une autre. p.8



Toulouse, le 4 octobre 2005

## L'Internationaliste

Bulletin du Groupe Socialiste Internationaliste (G.S.I) publié par l'association loi 1901 :

A.P.I.D.O  
BP 66  
94311 ORLY CEDEX FRANCE  
(adresse pour toute correspondance)

Courrier électronique  
(E-Mail) :  
**apido.gsi@wanadoo.fr**

Site Web:  
**http://perso.wanadoo.fr/apido.gsi/**

Clôture rédactionnelle le  
26 octobre 2005  
Directeur de la publication :  
J.-L. DAVIER

Commission paritaire : en cours

Imprimerie spéciale

## Edito.

# Et maintenant ? Après le 4 octobre...

Dans l'éditorial du précédent numéro de l'Internationaliste, intitulé « Le 4 Octobre... et après », nous écrivions : « (...) *Depuis la victoire du non au référendum force est de constater que les bureaucraties syndicales et politiques empêchent tout mouvement d'ensemble de la classe ouvrière vers la grève générale seule à même de défaire les attaques sans précédent de Chirac-Sarkozy-Villepin contre les travailleurs et la jeunesse. Les premiers en multipliant les « journées d'actions », les seconds en subordonnant tout débat et toute perspective politique à l'élection présidentielle de 2007(...)* ». « (...) *Si, lors de la journée du 4 octobre, s'imposent les mots d'ordre d'abrogation des ordonnances Villepin, du CNE, la défense du code du travail ainsi que la défense inconditionnelle des services publics, alors nous aurons fait un premier pas dans ce sens (...)* ».

## Avons-nous fait un premier pas dans ce sens-là ?

Avec une participation comparable à celle du 10 mars (intervenue juste avant le référendum sur la constitution européenne), la manifestation du 4 octobre a mobilisé plus d'un million de travailleurs et connu une participation accrue des salariés du secteur privé. Tous, du privé comme du public, ils se sont saisis de cet appel à la grève pour exprimer leur ras-le-bol général face aux attaques contre les salaires, l'emploi, la santé, l'école, etc. Même si, des mots d'ordre, certes justes, mais trop nombreux et hétéroclites, ont limité la portée qu'une manifestation de cette ampleur aurait dû avoir.

La gauche et l'extrême gauche se félicitent unanimement du succès de cette manifestation et en soulignent la variété des mots d'ordre exprimés. Mais, sauf erreur, nous ne les avons entendu nulle part, l'une ou l'autre, tirer les leçons qui s'imposaient après une telle mobilisation, ni se demander si cette manifestation constituait un premier pas vers l'unification et l'extension des luttes ou bien, tout simplement, une journée d'action comme une autre.

Ainsi donc, chaque secteur a pu exprimer ses doléances dans la rue. Cela peut apparaître comme l'expression d'une très grande démocratie... mais c'est surtout une expression très peu efficace face à la l'ampleur de l'attaque lancée par le gouvernement. Alors même que les ordonnances de Villepin étaient promulguées donnant le signal pour détruire définitivement le code du travail, alors même que les

marins de la SNCM paralysaient le port de Marseille et la Corse dans une grève dure, très dure, les deux mots d'ordre qui auraient pu synthétiser la gravité des attaques, « *Abrogations des ordonnances Villepin* » et « *Défense inconditionnelle des services publics* », étaient presque absents, ou noyés par une foule d'autres mots d'ordres.

Avec un appel pour « *le développement de l'emploi, contre la précarité que vient de renforcer le contrat nouvelles embauches, l'amélioration du pouvoir d'achat des salaires, les droits collectifs et individuels des salariés* », les confédérations syndicales, CGT en tête (la plus importante d'entre elles) ont tout fait pour laisser chacun livré à lui-même ou, plutôt, elles n'ont rien fait pour transformer cette manifestation en point de départ du « *tous ensemble pour la grève générale jusqu'à satisfaction* ».

Les confédérations syndicales auraient pu mettre cette journée de manifestations sous le signe de la solidarité avec les marins de la SNCM, comme symbole de la résistance à la privatisation/destruction des services publics. Probablement, ont-elles considéré cela trop dangereux car risquant d'allumer une mèche qui aurait servi de détonateur à l'ensemble des secteurs du service public, seulement quatre mois après le rejet de la constitution européenne... Là aussi, à l'exception de Marseille ou de la Corse, on a laissé les marins se débrouiller seuls.

On peut mieux définir, maintenant, les motivations des confédérations (à commencer par la CGT) et de la « gauche » comme étant une contribution pour aider le gouvernement à casser la grève des marins. De même qu'on peut mieux comprendre le silence étourdissant ou les contorsions pour la forme, face aux ordonnances Villepin et le Contrat nouvelle embauche. Ces silences, ces contorsions ont fait du 4 octobre une journée d'action de plus !

En effet, toutes ces directions sont pour la constitution européenne ou, au mieux, pour son toilettage. Les Emmanuelli, Fabius, Mélenchon, « nouvelle gauche », Buffet du PCF et tutti quanti sont des partisans farouches de « l'humanisation » de l'Europe capitaliste mais, dès lors, ils sont surtout contre l'abrogation des traités et directives européennes.

## Quelle issue ?

(Suite page 3)

En descendant massivement dans la rue ce 4 octobre, les travailleurs du public et du privé ont, une fois de plus, envoyé un signal fort et sans équivoque : ils sont prêts à en découdre, contre cette politique meurtrière appliquée par le gouvernement Chirac-Villepin-Zarkozy, sous l'impulsion des directives européennes. Oui, les travailleurs sont prêts, mais ils sont également orphelins de directions politiques et syndicales capables de répondre à leurs aspirations.

Nous le répétons et le répéterons tant que nécessaire : nous devons aider de toutes nos forces les travailleurs et la jeunesse à organiser la résistance face à l'offensive barbare du

capitalisme européen, ses directives et traités. Les travailleurs ne peuvent compter que sur leurs propres forces : aidons-les à créer les conditions pour construire le « tous ensemble » et à mettre ainsi un terme définitif à ces attaques.

Mais nous disons aussi que, dans cette bataille, on ne doit pas se limiter à dire « tous ensemble », car cela ne suffit pas : tous ensemble pour quelques heures, une journée ou quelques jours ne suffira pas pour arrêter l'offensive du capitalisme barbare mondialisé. Le seul moyen d'y arriver, c'est la mobilisation permanente et unie des travailleurs jusqu'au bout, c'est-à-dire, le :

## TOUS ENSEMBLE POUR LA GRÈVE GÉNÉRALE JUSQU'À RENVERSER CETTE SITUATION.

Dans les syndicats, avec d'autres, construisons des tendances de lutte de classes pour mettre à bas les bureaucraties syndicales, collaborationnistes du patronat et des gouvernements à sa botte.

Construisons, dans l'unité d'action, l'alternative politique ouvrière indépendante qui fait défaut. Pour une autre politique, pour un autre gouvernement, un gouvernement par et pour les travailleurs.

---

# Contre les privatisations, une seule perspective : la lutte pour l'abrogation des traités capitalistes

## Le rejet de l'Europe capitaliste : une étape décisive de la lutte des classes

Le vote du 29 mai a constitué un séisme, sans précédent au niveau des urnes, dans la tectonique de la lutte des classes. Vote de classe, vote anti-capitaliste massif, il a ébranlé dans ses fondements une politique imposée par les bourgeoisies européennes et subie par les travailleurs depuis plus de 20 ans.

En rejetant le principe archétypal de la « concurrence libre et non faussée », et son masque grotesque d'« économie sociale de marché » qui ne trompe plus personne, les travailleurs se sont dressés contre un modèle de société qui vit de la misère et de l'exploitation du plus grand nombre : le système capitaliste, fondé sur la propriété privée des moyens de production et sur la loi du profit. Concrètement, le vote du 29 mai signifie le renversement, à sa racine, de la politique de privatisation et de précarisation engagée par les bourgeoisies européennes avec les traités de Rome, puis Maastricht, Amsterdam et la Constitution, afin de maintenir leurs marges de profits menacées.

En rejetant la couronne (le traité de Constitution parachevant l'Europe capitaliste), les travailleurs ont montré leur détermination à renverser la royauté toute entière. **Il ont surtout montré qu'une lutte conséquente et efficace contre la liquidation des acquis sociaux, devait nécessairement passer par le rejet de tous les traités capitalistes, qui sont la colonne vertébrale de ces politiques anti-ouvrières.** Ils ont prouvé, dans le miroir imparfait des urnes, que la seule perspective possible pour défendre sans condition les intérêts des travailleurs, c'était la sortie par le haut : non pas l'« Europe sociale » — celle

des réformistes de tout poils qui font des contre-réformes — mais la remise en cause de l'Europe capitaliste dans ses fondements, la rupture avec la propriété privée des moyens de production.

Ce vote représente donc une force et un poids considérable dans la balance de la lutte des classes. Aussi, dans une période où les travailleurs subissent de plein fouet les attaques les plus violentes, refuser d'en tirer toute la signification de classe, refuser de s'en servir pour faire avancer les luttes équivaut à se placer en deçà du niveau de conscience des masses, à reculer en queue de lutte, ou pire encore, à fermer toute perspective pour les luttes et à diriger les travailleurs dans une impasse pour les livrer désarmés aux appétits de privatisation et de précarisation de la bourgeoisie.

## La privatisation de la SNCM et les « contraintes européennes »

De ce point de vue, l'exemple de la SNCM est éloquent. Le plan de privatisation s'inscrit dans la droite logique de l'Union européenne. Perben le répétait à qui voulait l'entendre : le maintien du statut public de la compagnie devient illégal pour Bruxelles (on se souvient que le traité, reprenant en cela celui de Maastricht, interdisait les « aides d'état » aux entreprises, au nom de la « concurrence libre et non faussée »). Il ajoutait, très conséquent, que la participation de l'Etat dans l'entreprise, quelle qu'en soit la hauteur, ne saurait donc être que provisoire. En d'autres termes, les calculs d'apothicaires sur la part de l'Etat dans le capital ne signifiaient, au mieux, qu'une transition « douce », un soin palliatif pour accompagner la compagnie vers sa mort de service public, mort inscrite, de toute façon, au pro-

gramme de l'Europe.

Pourtant, durant le conflit des marins contre la livraison de leur entreprise aux brigands de la spéculation, bien peu de voix se sont élevées pour faire le lien, trop évident mais trop risqué, avec le vote du 29 mai et l'abrogation des traités capitalistes. On ne s'étonnera pas que Thibault, partisan du OUI contre sa base, se soit bien gardé de faire ce lien, lui qui a immédiatement reconnu en les respectant les « contraintes européennes qui empêchaient [l'Etat] d'être [présent dans le capital] à la hauteur de ce qu'il souhaitait » (*Le Monde* du 30 septembre 2005). Mais il en va de même des chantres institutionnels du NON, Emanuelli en tête, qui sont restés discrets sur la question. Le NON des travailleurs doit être respecté au ciel, certes ; quant à le faire respecter dans l'expérience réelle des luttes au moment même où il est volé et bafoué... c'est là une autre histoire, que ces partisans du Non préfèrent ne pas se raconter, de crainte de se faire peur.

Loin de remettre en cause un plan de privatisation accepté d'avance, les négociations ont donc porté d'emblée sur le rythme et la modulation de cette liquidation, sur les dosages du capital, avec chantage au pourcentage ! Le mensonge et l'hypocrisie ont culminés avec le lamentable tour de passe-passe de la Caisse des dépôts et consignations dont la prise de participation miraculeuse aurait soi-disant sauvé la compagnie de la privatisation totale ! Cette Caisse des dépôts et consignations, par ailleurs considérée par Bruxelles comme une entreprise privée, n'était rien d'autre qu'un cercueil de luxe pour la SNCM publique.

Hors, parmi toutes ces tentatives pour faire entrer les marins dans les vues de la bourgeoisie, pas une seule voix n'a porté appui

aux déclarations des représentants du Syndicat des Travailleurs Corses, qui, au début de la négociation, affirmaient qu'après le rejet de la Constitution européenne, toute ouverture du capital était « nulle et non avenue », caduque, périmée ! Cette déclaration, si discrète soit-elle, était juste et mille fois juste.

Car c'est mensonge de croire que l'on peut s'opposer aux politiques de privatisation dans le cadre de l'Europe de Maastricht et

d'Amsterdam ; bien au contraire, tout montre que **refuser de remettre en cause l'Europe capitaliste et d'orienter les luttes en ce sens, c'est se faire directement complice de la bourgeoisie qui continue, et continuera à appliquer ses plans.**

Le vote du 29 mai, première étape d'une mobilisation qu'il faut accroître et unifier, signifie dans son contenu la défense sans condition de tous les services publics, la lutte

acharnée contre toutes les privatisations, et la re-nationalisation de tous les secteurs vitaux livrés aux appétits privés. Contre ceux qui se tiennent en deçà de la conscience des travailleurs, contre ceux qui veulent tirer les luttes en arrière en oubliant combien la détermination des masses s'est aiguisée, les travailleurs donneront à leurs luttes leur propre contenu : la défense sans condition de leurs intérêts de classe.

## **Abrogation des directives qui liquident les services publics ! Abrogation de tous les traités capitalistes ! Rejet sans condition de toute privatisation !**

### **La grève de la SNCM : un cas d'école**

Le 19 septembre, le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) annonce à la presse que la SNCM (Société Nationale Corse-Méditerranée) va être intégralement vendue à deux fonds d'investissement, avec au passage plus de 400 emplois supprimés. Cette annonce provoque immédiatement une explosion de colère chez les marins de la société, mais aussi parmi les travailleurs du port de Marseille. Débute alors un conflit qui aurait pu atteindre une dimension très dangereuse pour le gouvernement si, trois semaines plus tard, isolés face au chantage du gouvernement et au diktat de Bruxelles, les marins n'avaient pas été contraints de voter la reprise du travail. La division et les manoeuvres d'appareils syndicaux acceptant de négocier ce qui n'était pas négociable ont abouti à la privatisation de la SNCM.

Quand l'annonce est faite, la SNCM compagnie 100% publique assure essentiellement les relations entre le sud du pays et le Maghreb et, surtout, la continuité territoriale entre la Corse et le continent dans le cadre d'une délégation de service publique signée avec... la Collectivité territoriale et l'Office des transports de Corse.

C'est d'ailleurs en s'appuyant sur cette délégation que les marins du STC (Syndicat des Travailleurs Corses), décident le 27 septembre de s'emparer du cargo mixte Pascal-Paoli pour le ramener de Marseille à Bastia. : « *Nous avons récupéré un outil de travail qui appartient à la Corse et nous le rendons à la Corse* » déclare alors A. Mosconi du STC. Il en profite pour rappeler, au passage, que le résultat du référendum du 29 mai a rendu nulle et non avenue la décision de privatiser la SNCM ! A ce moment-là, J.-P. Israël, des marins CGT, exprime le même avis : « *Mais dans ce pays, au référendum du 29 mai, on a dit "non" à cette politique européenne !* »

La position du STC, cohérente avec l'orientation d'un syndicat lié au mouvement nationaliste corse, revendique une compagnie publique « corse » pour assurer la desserte de l'île. Pour sa part, François Chérèque, secrétaire

#### **La criminalisation de l'action syndicale**

Mis en examen pour « détournement de navire » et risquant jusqu'à 20 ans de prison, les syndicalistes du STC sont remis en liberté suite au tollé provoqué par leur emprisonnement mais ils sont désormais pris en otage par le gouvernement.

Après l'intervention du GIPN dans les locaux du centre de tri de La Poste à Bordeaux Bègles le 27 mai, c'est la deuxième fois depuis la fin mai que des syndicalistes sont poursuivis, c'est donc aussi la deuxième fois que des troupes de choc de la police ou de la gendarmerie interviennent contre une grève.

Après le conflit Celatex, la bourgeoisie et ses forces de répression se sont engagées dans la voie de la criminalisation de l'action syndicale. Elle suivent en cela la voie empruntée dans nombreux pays où la montée d'une contestation du système capitaliste a subi une forte impulsion après les manifestations de Seattle.

général de la CFDT (qui déplore bruyamment le quasi-monopole de la CGT chez les marins de la SNCM) propose une... compagnie régionale propriété des collectivités territoriales concernées ! Alors que, déjà, la position du syndicat CGT des marins a commencé à évoluer, lentement mais sûrement.

Cependant, la pression des marins est forte : les liaisons sont interrompues, des navires sont occupés, le personnel du port de Marseille cesse le travail suite à une intervention des CRS, des manifestations s'organisent en Corse comme sur le continent. A Bastia, des affrontements se produisent dans la nuit du 27 au 28 septembre comme au soir du 28, après que le GIGN conjointement avec les commandos de marine hélicoptérés aient pris le contrôle du Pascal-Paoli qui s'apprêtait à entrer dans le port.

#### **La reculade commence**

Ainsi, les prises de position tonitruantes des premiers moments sont vite nuancées. J.-Paul Israël dénonce comme une escroquerie le projet visant à céder au privé, pour 35 millions d'euros, une société qui « pèse » 10 fois plus, tout en versant à l'acquéreur 73 millions pour recapitalisation et 24 millions pour restructuration. Le syndicaliste dénonce bien une escroquerie au profit d'un ami de Villepin, le patron de Butler Capital Partners (BCP) qui est aussi un ami de Chirac, mais l'air de rien, il met le doigt dans un engrenage implacable, car discuter du montant et des pourcentages, c'est déjà admettre le principe d'une privatisation, même partielle. En définitive, de la propriété publique intégrale de la SNCM, le syndicat CGT en arrivera à revendiquer 51%, ce qui revient à accepter la privatisation à 49%.

La Commission européenne entre dans la danse en annonçant qu'elle ne peut admettre qu'une participation minoritaire de l'Etat... et à titre temporaire. La « concurrence libre et non faussée » exige une privatisation totale, mais elle ne s'intéresse nullement au montage financier sur lequel repose le concurrent de la SNCM, Corsica Ferries.

Le 28 septembre, reçu à Matignon, le secrétaire général de la CGT, B. Thibault, réclame l'ouverture de négociations avec les marins de la SNCM. Le lendemain, Villepin annonce un nouveau montage financier : il « monte » de 15% à 25% pour l'Etat, 5% pour les salariés, et 70% partagés entre BCP, pour la finance, et Connex (filiale de Veolia, ex-Vivendi environnement), pour le « projet industriel » ! Les marins CGT refusent mais, désormais, ils feront de moins en moins référence aux 51% de l'Etat.

La tension monte en Corse où le STC et les

« nationalistes » brandissent la menace d'un blocus de l'île. Une vedette des douanes est plastiquée et une roquette est même tirée contre la préfecture d'Ajaccio... Le 1er octobre, les CRS interviennent pour débloquent le port d'Ajaccio, ainsi que le port pétrolier de Marseille où les dockers se mettent en grève, idem au terminal de conteneurs de Fos-sur-mer le 7 octobre. Là-dessus, le 5, le ministre T. Breton (ex-PdG de France Telecom) « offre » aux salariés de détenir 9% du capital et leur fait miroiter la possibilité de constituer, au sein du nouveau conseil d'administration de la SNCM, une minorité de blocage avec l'Etat. Les marins CGT refusent en ironisant sur l'éventualité de s'allier avec un Etat qui privatise.

Entre-temps, le 4, alors que les ordonnances Villepin s'en prennent au Code du travail et au Statut de la fonction publique, des centaines de milliers de travailleurs manifestent à l'appel de toutes les organisations syndicales « contre le chômage et pour les salaires ». Plusieurs millions de grévistes avec, comme le 10 mars, une mobilisation en hausse dans le secteur privé : **le contexte n'était-il pas favorable pour mettre en première ligne cette grève exemplaire et symbolique ? Le contexte n'était-il pas favorable au « tous ensemble », c'est à dire à la grève générale, pour en sortir victorieux, pour en finir avec les ordonnances, avec le gouvernement Chirac-Villepin-Sarkozy, avec Chirac, avec le régime ?**

### Les liaisons dangereuses

Le 10 octobre, par courrier à D. de Villepin<sup>1)</sup>, B. Thibault (qui le 28 septembre réclamait l'ouverture de négociations) rappelle au Premier ministre que des interventions répétées des marins SNCM et de lui-même ont eu lieu sur ce « dossier » entre le 23 septembre 2004 et le 26 janvier 2005, J.-P. Raffarin, alors Premier ministre, n'ayant pas donné suite. Sauf qu'une table ronde a lieu le 17 février 2005, avec les élus locaux et les représentants des salariés, sous la présidence

de M. F. Goulard<sup>2)</sup>. Après cette table ronde, B Thibaud souligne « un cycle de huit rencontres techniques dites « structure de contact » qui ont toutes porté sur le diagnostic concernant la SNCM. Ces rencontres avaient permis de dégager un consensus sur les constats ». Tiens donc ! ? Ce grand naïf

nancières publiques dans le capital de la SNCM et la maîtrise publique du pilotage de l'entreprise doivent être discutés. ». « Plutôt que d'envisager un dépôt de bilan aux conséquences désastreuses, le gouvernement doit, sous votre impulsion, accepter de renouer sans attendre le dialogue en vue de définir les garanties assurant la pérennité de la SNCM dans ses aspects industriels, sociaux et financiers. » C'est nous qui soulignons.

### Le coup de grâce

Lentement mais sûrement, là aussi, tout le monde replie ses gables : la CGC se retire du conflit, puis FO, puis... l'UGICT-CGT (les ingénieurs, cadres et techniciens, donc les officiers) et le 11, tout ce beau monde se retrouve à la réunion du conseil d'entreprise, réunion boycottée cependant par la CGT des marins et le STC. Le président de la

SNCM brandit alors la menace d'un dépôt de bilan et d'une liquidation.

Conforté dans son attitude, De Villepin sonne l'hallali, et menace de déposer le bilan de la SNCM si les marins ne reprennent pas le travail immédiatement avec, à la clé, 2 600 lettres de licenciements. Le 13, isolés et acculés, les marins se prononcent à 87% pour la reprise du travail, à la suite d'un vote à bulletin secret : « OUI à la reprise de l'activité pour éviter le dépôt de bilan ».

Le 14, alors que les syndicats de la SNCM « négocient » le protocole de fin de conflit, Villepin tient à s'assurer de ce que les dirigeants de la SNCM, société encore publique pour quelques jours, ne fléchiront pas. Aussi, sur Europe1, le ministre annonce le non paiement des jours de grève : il ne reste plus, à la CGT et au STC, qu'à négocier l'étalement des retenues.

1) La lettre est disponible due le site de la CGT : <http://docsite.cgt.fr/1128932591.pdf>  
2) Secrétaire d'état aux transports et à la mer auprès du ministre des transports du gouvernement Raffarin, F. Goulard et aujourd'hui ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche.

**« Concurrence libre et non faussée »**  
Dans l'article intitulé *Les dessous de Corsica Ferries* ([http://www.humanite.presse.fr/popup\\_print.php?id\\_article=815475](http://www.humanite.presse.fr/popup_print.php?id_article=815475)), le journal *L'Humanité* du 6 octobre 2005 nous décrit une nébuleuse de sociétés fleurant bon le Luxembourg et la Suisse. L'article souligne d'entrée que : « Dès décembre 2004, des parlementaires avaient révélé que cette compagnie privée connaissait de « réelles difficultés financières avec une perte de 7,9 millions d'euros égale aux trois quarts de son capital et une absence de fonds propres : 11 millions d'euros, quand le SNCM dispose de dix fois plus ». Le même article fait référence à Tourship Italia, « Laquelle porte aussi l'essentiel des frais de personnel, exonérant ainsi, pour partie, Corsica Ferries France par exemple, qui tend à ne devenir qu'une structure d'exploitation. ». Le quotidien du PCF, lui-même naguère privatisé, conclut à une pratique de dumping social mais « oublie » de noter que la desserte de Toulon par Corsica Ferries s'effectue en collaboration avec Louis-Dreyfus, un groupe dirigé par le propriétaire du club de football l'Olympique de Marseille. Comme le monde est petit.

est surpris de constater que « malgré notre insistance, aucune initiative n'a été prise depuis lors pour conduire la concertation indispensable pour élaborer les scénarios d'avenir. ».

Thibault s'indigne de ce que le personnel et les élus aient découvert par voie de presse la vente à BCP, suite à un simulacre d'appel d'offre. Mais, « Pour autant, vous avez pu noter que les syndicats de l'entreprise dont les organisations de la CGT n'ont pas bloqué la négociation. Ils ont accepté la perspective d'une présence de capitaux privés et l'hypothèse d'un plan social sous couvert d'en négocier précisément les dispositions. Par contre, toujours unitairement, les syndicats ont insisté, à juste raison, sur les conditions à réunir pour que l'Etat se porte garant de la pérennité des activités et des missions répondant aux exigences de service public ».

Nous apprenant, au passage, que BCP a obtenu une clause résolutoire lui permettant de retirer ses billes si la SNCM n'est pas choisie en 2006 (!) pour assurer la desserte entre la Corse et le continent, Thibaud insiste plus loin : « La pérennité des participations fi-

---

### Je m'abonne à l'Internationaliste, bulletin du G.S.I

---

Mme, Mlle, M. (1) Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

À : ..... Date : ..... Prix : 12 euros pour 6 numéros, 16 euros (soutien) (1)

Frais d'envoi par la poste en 1<sup>ère</sup> catégorie compris.

Tarif valable pour la France métropolitaine.

Pour les autres régions du monde, prière de nous contacter.

Paiement par chèque bancaire ou postal uniquement.

Chèque à l'ordre d'APIDO

Signature

(1) Rayer les mentions inutiles

Bulletin à renvoyer à : L'Internationaliste - BP 66 - 94311 - ORLY CEDEX

# La grève générale de l'éducation : plus que jamais, une nécessité pour sauver l'enseignement public.

Actuellement le gouvernement accélère la destruction de tous les services publics, il vient notamment d'annoncer la privatisation d'EDF. Il réaffirme sa volonté de mener jusqu'au bout le démantèlement de la sécurité sociale et détruit par tous les bouts le code du travail et les conventions collectives, notamment avec la mise en place du CNE. Dans ce contexte, l'enseignement n'est pas en reste et est touché de plein fouet.

## La mise en place du LMD : la liquidation de l'enseignement public

Cette rentrée universitaire 2005 est marquée par l'entrée en vigueur des ECTS/LMD dans toutes les universités en France. Cet élément est un pas supplémentaire vers la liquidation/privatisation de l'enseignement supérieur public.

Cette « réforme » se traduit immédiatement par l'augmentation des frais d'inscription (4% en licence, 4,7% en master, soit +17,3% en licence et +49,6% en master depuis 2001). A cette hausse s'ajoutent le plus souvent des frais illégaux, qui peuvent atteindre dans certaines universités 900 euros. Il faut également souligner que les conditions sociales des étudiants se détériorent dans tous les domaines (hausse des loyers, pénuries de logement, bourses insuffisantes, inflation des produits alimentaires etc.). Face à cette situation près de 65 % des étudiants sont obligés de travailler pour financer leurs études. L'ensemble de ces augmentations correspond au désengagement financier de l'Etat.

La mise en place des ECTS/LMD a également de nombreuses conséquences négatives en ce qui concerne les conditions d'études et la valeur des diplômes. A ce sujet il est intéressant de commenter quelques aspects du rapport commandé par le ministère sur la mise en place du LMD.

Ce rapport réaffirme les objectifs principaux du processus de Bologne : la *mobilité* et l'*employabilité* des étudiants afin que l'Europe devienne en 2010 *la société de connaissance la plus compétitive du monde*. Dans cette affirmation nous retrouvons les deux axes de la « réforme » : la destruction de la valeur des diplômes pour abaisser les coûts salariaux et la mise en concurrence des universités pour constituer avec l'enseignement ce que l'OMC a défini comme le *marché du 21<sup>ème</sup> siècle*.

Par : Mathieu, Greg, Griselda, Rémy, Fabrice

D'une part, le rapport préconise la création de *diplômés capables de s'adapter en permanence aux évolutions économiques et sociales* et la *professionnalisation des études supérieures*. Cela correspond à l'individualisation des cursus et la fin des diplômes à vie. En d'autres termes, c'est la fin de la reconnaissance des diplômes dans le code du travail et les conventions collectives, c'est la fin des droits sociaux collectifs.

D'autre part, le rapport se félicite que les présidents d'université *brisent un tabou* en exprimant la volonté de *fusionner les universités*. Cela correspond à la création de pôles d'excellence (déjà proposés par le plan U3M sous Jospin). Grâce à l'autonomie permise et favorisée par la nouvelle « réforme », les universités chercheront à se regrouper afin de constituer des pôles compétitifs sur le marché de l'éducation. Dans cette logique, le rapport met en avant la *rationalisation introduite dans les formations* grâce à la *suppression de redondances, la réduction des horaires dans certaines disciplines ou même pour l'ensemble des cours magistraux* et enfin le fait que certaines *unités d'enseignement ne soient pas ouvertes en deçà d'un effectif minimum d'étudiants*.

Pour renforcer l'idée de nécessité de concurrence, le rapport s'appuie sur le classement international des universités établi par l'université de Shanghai. Non seulement la notion de classement des universités est catastrophique puisqu'elle ne cherche qu'à justifier la compétitivité, mais en plus les critères utilisés sont extrêmement contestables. Par exemple le classement s'appuie sur le nombre de prix Nobel obtenus en physique, chimie médecine ou économie ou encore sur la nombre d'articles parus dans la revue *Nature and Sciences*, ce qui exclut de fait les universités de lettres.

Les auteurs du rapport qui sont favorables à la « réforme », sont pourtant contraints d'émettre des réserves de taille. Ils montrent ainsi la nature réelle de la « réforme » et de ses conséquences. C'est notamment le cas pour ce qui a été l'argument phare pour « vendre » la « réforme » aux étudiants : la *mobilité européenne*. En effet, il apparaît que cette mesure ne fonctionne pas puisque les échanges se font toujours sur la base d'accords bilatéraux entre universités, ce qui implique que les étudiants ne peuvent pas aller dans l'université de leur choix. Le rapport admet qu'avec la mise en place du LMD, certains accords deviennent caduques puisque les enseignements dispensés dans chacun des deux établissements ne sont plus équivalents. De plus la *mobilité* continue de se heurter au fait

que les étudiants ont des ressources financières limitées, les bourses proposées sont totalement insuffisantes.

## Censier : un cas emblématique de la privatisation

L'université de Paris 3 est un cas emblématique de ce qui est en train de se passer dans les universités en France.

Cet établissement fait partie du projet de création d'un pôle d'excellence regroupant Paris 3, 6 et 9. L'objectif principal de ce regroupement est la *rationalisation* des services et des cursus qui permettrait une plus grande compétitivité sur le marché de l'éducation. En d'autres termes, il s'agit de **supprimer des postes de personnels sur les services existants** simultanément dans les trois universités, de **supprimer des filières et des options** comme c'est le cas pour la licence de communication. La conséquence la plus grave de la création de ce pôle d'excellence est la **fermeture du bâtiment principal de l'université de Paris 3**, le centre Censier, prévue pour 2007 ou 2008.

Dans cette perspective, l'université Paris 3 a mené une politique de sélection accrue à la rentrée 2005. De nombreux étudiants titulaires de leur licence n'ont pas pu s'inscrire en Master. En opérant de cette manière, l'université prépare en amont le regroupement des universités et la fermeture de Censier.

## L'abrogation des ECTS/LMD est toujours à l'ordre du jour

Face à ce constat, un élément saute aux yeux : le silence des bureaucraties syndicales, tant au niveau des syndicats étudiants que des syndicats d'enseignants et de personnels.

Cette politique consciente est d'autant plus criminelle que toutes les conditions sont réunies pour appeler à la grève générale de l'éducation. La preuve la plus saisissante en est la rentrée 2005. Alors que les étudiants et les enseignants de Rouen se mobilisent pendant plus d'un mois, rien n'est fait pour élargir le mouvement ou plutôt tout est fait pour ne pas l'élargir à autres universités. Bien que le mouvement soit resté local, les grévistes ont obtenu une rallonge budgétaire de près de 100 millions d'euros de la part du ministère pour l'ensemble de l'enseignement supérieur.

Le mouvement de Rouen a prouvé au moins trois choses : que la question des « réformes » n'est pas réglée, qu'il est possible de faire aboutir les revendications et que seule la grève générale de l'éducation le peut permettre.

## Pour l'abrogation des ECTS/LMD

**Pour empêcher la fermeture d'universités, dont Censier (Paris 3).**

**Pour que chaque étudiant puisse avoir une place dans la filière et l'université de son choix !  
Préparons la mobilisation unie des étudiants, enseignant et personnels des universités ;  
préparons ensemble la grève générale de l'enseignement jusqu'à satisfaction.**

### NON A LA FERMETURE DU CENTRE CENSIER

Lors de cette rentrée, nous subissons de plein fouet les conséquences des ECTS/LMD : d'une part la destruction des diplômes, d'autre part par la privatisation et la mise en concurrence des universités.

A Paris 3 cela se traduit concrètement par des suppressions de filières (italien M2 et Licence com), des frais d'inscription en constante augmentation, une gestion chaotique des TD...

Dans la même logique, de nombreux étudiants titulaires de la Licence se sont vus refuser l'admission en M1 (notamment en LEA).

Cela correspond à une politique de sélection accrue, visant à instaurer de fait des *numerus clausus* et qui préparent en amont l'autre conséquence scandaleuse de la réforme à Paris 3 : LA FERMETURE DE CENSIER.

Cette fermeture, prévue pour 2008, se fait sous couvert de désamiantage. Il s'agit en fait d'une mesure qui s'inscrit dans le cadre de la constitution de pôles d'excellences. Ceci a pour objectif de regrouper et de placer nos universités dans une logique de mise en concurrence, ce qui aura pour conséquence de nouvelles suppressions de filières et des refus d'inscription toujours plus nombreux.

La FSEUL vous invite donc à discuter de ces problèmes afin de chercher comment nous organiser et combattre ces contre-réformes qui liquident l'enseignement supérieur public.

**VENDREDI 28/10 à CENSIER, salle 335 à 12 HEURES**

Comme les étudiants de Rouen l'ont prouvé, seule la mobilisation générale des étudiants pourra faire aboutir nos revendications.

**POUR UN ENSEIGNEMENT PUBLIC LAIC ET GRATUIT POUR TOUS DE LA MATERNELLE A L'UNIVERSITE  
NON A LA FERMETURE DE CENSIER :  
INSCRIPTION SANS CONDITION DE TOUS LES ETUDIANTS  
ABROGATION DES DECRETS D'APPLICATION ECTS/LMD**

Pour un enseignement public, laïc, gratuit pour tous de la maternelle à l'université paris3 : [censier.fseparis3@laposte.net](mailto:censier.fseparis3@laposte.net) local 332b à censier 01 45 87 40 93 paris 6/7 : [fseul.jussieu@laposte.net](mailto:fseul.jussieu@laposte.net)

# Espagne

Editorial de « *Lucha Internacionalista* » n°64 d'octobre 2005, bulletin de LI, section sympathisante de la LIT-QI

## Arrêtons la guerre à l'immigration

Au mur dressé entre l'enclave militaire espagnole de Ceuta et Melilla et le reste du territoire marocain, on enregistre déjà sept morts et des centaines de blessés, depuis le début de l'année. Selon les statistiques, environ 12 000 ressortissants sub-sahariens ont essayé de franchir les deux enceintes (l'une en pierres, l'autre en de fils de fer). Ces milliers de personnes ont eu, pour seul accueil, la répression conjointe des polices et armées marocaines et espagnoles. En outre, le gouvernement espagnol a décidé de construire une troisième enceinte et d'envoyer l'armée, pour renforcer la Guardia Civil le long des 9 Km de mur. Plus de mur et de répression ne fera pas diminuer les flux mais entraînera d'avantage de morts et de blessés ! Aussi, en envoyant l'armée, Zapatero vient de déclarer la guerre aux travailleurs immigrés.

Ce n'est pas la répression ni la transformation de l'Europe en bunker qui empêcheront ces émigrants de risquer ainsi leur vie, puisque leur désespoir vient des conditions d'extrême pauvreté imposées par les multinationales et les gouvernements fantoches de leurs pays d'origine. Ce ne sont pas les épidémies, ni les invasions de criquets, ni les catastrophes naturelles qui poussent les populations à émigrer, mais la misère : une misère atroce, dont les causes s'appellent « FMI/multinationales/impérialisme », le pire de tous les fléaux jamais connus par l'Afrique.

La situation est encore plus grave : le mur (de même technologie que le mur israélien dressé en Palestine) divise le territoire national marocain, puisque Ceuta et Melilla sont des enclaves coloniales espagnoles en terre marocaine, ce que le gouvernement Zapatero n'a pas manqué de rappeler. Aussi, pour renforcer le contrôle du mur, il a expédié 640 soldats, pas n'importe lesquels, mais des Légionnaires et des Réguliers (les anciennes forces d'occupation coloniale espagnole). Ainsi, donc, ce mur est deux fois celui de la honte : il se dresse contre le droit de tout être humain à ne pas mourir de faim, et contre le droit du Maroc à la souveraineté nationale. L'Europe (qui se gargarise du mot « démocratie ») et Zapatero exigent de la dictature de Mohamed VI de ne respecter aucun droit démocratique et de durcir la répression envers ses propres ressortissants : on demande au gouvernement marocain de se charger lui-même de les exterminer, comme il le fait déjà à la frontière désertique avec l'Algérie, où l'on abandonne les émigrants pour les laisser mourir de soif et de faim.

Mais que faire ? Est-il possible que toutes les directions syndicales et politiques (comme Izquierda Unida, par exemple, qui s'est limitée à dénoncer l'envoi de l'armée sans condamner l'existence du mur) abandonnent ces travailleurs à leur sort, à la mort... sans

rien y faire ? Elles savent, pourtant, pleurer de toutes leurs larmes la mort accidentelle de militaires espagnols participant à l'occupation américaine d'Afghanistan ! Ces directions, qu'auraient-elles dit si, dans les années 1960, le gouvernement français avait déployé l'armée pour empêcher l'entrée des travailleurs émigrant de l'Espagne ? Quelle rapidité, pour certains, à mettre de côté la mémoire historique de la classe ouvrière de l'Etat Espagnol !

Quant à nous, nous appelons à l'unité et à la mobilisation des travailleurs autochtones et immigrés parce que, tous, nous constituons une seule et même classe ouvrière ! Crions donc haut et fort : à bas le mur ! Abrogation des lois contre les étrangers ! Halte à la répression des immigrés, les travailleurs immigrés ne sont pas des criminels ! Droit des travailleurs, d'où qu'ils viennent, à chercher du travail là où il y en a ! Droit pour tous à vivre dignement ! Multinationales, hors d'Afrique ! Nationalisation sans indemnités et sous contrôle ouvrier de toutes les multinationales ! Abrogation des lois dictées par le FMI pour protéger les multinationales qui démantèlent l'économie africaine et les services publics ! Ceuta et Melilla aux Marocains ! En finir avec les enclaves coloniales espagnoles dans le Maghreb !

## Une grève peut en cacher une autre

**L**e lendemain de la grève générale du 7 octobre, *Le Soir* tire la conclusion: "La grève est finie, il faut bien négocier". Le journal se demande "si la base restera murée dans son angoisse", mais il a confiance: tout dépendra des négociations. La CSC avait jugé la grève inutile et avait fait connaître partout les "10 raisons de ne pas faire grève". Elle avait espéré en vain que "les dégâts" se seraient limités à la Wallonie, mais toute la Flandre s'est arrêtée aussi. La FGTB n'avait pas jugé utile d'organiser une mobilisation, juste une grève pour "repartir en négociation avec une position renforcée". Mais dans beaucoup d'entreprises, les travailleurs se sont retrouvés aux piquets, d'ailleurs en général formels, faute de gens disposés à les croiser. Di Rupo a eu trop à faire avec "les parvenus" dans son parti pour s'intéresser à ce petit détail, une grève qui a paralysé tout le pays. Le Premier ministre Guy Verhofstadt a dit vouloir poursuivre la réforme des fins de carrière "grève ou pas". Et effectivement, le 11 octobre, le gouvernement, libéraux et "socialistes" confondus, annonce cyniquement son "Contrat de solidarité entre générations". La FEB des patrons est enchantée. La FGTB se résigne: le coupable est la CSC mais, grâce à la grève, "nous avons pu limiter les dégâts". Une autre grève? Bien sûr que non, "C'est une arme qu'on n'utilise qu'une fois tous les dix ou douze ans" (LS 12/10). Les patrons, le gouvernement et les directions syndicales sont finalement tous d'accord qu'il faut faire travailler d'avantage les personnes âgées, alors qu'il n'y a pas de travail pour les jeunes. Ils sont d'accord qu'il faut donner des cadeaux aux patrons ("allègement du coût du travail") "pour créer des emplois", et qu'en fin de compte, il suffit de "motiver" les gens pour qu'ils trouvent un job. Le cynisme va jusqu'à identifier *sécurité sociale* avec *soulager le facteur de production "travail"*, c'est-à-dire rémunérer moins (point 3.2 de la déclaration).

### Toutefois... les travailleurs ne l'entendent pas de la même façon.

Dès le lundi 10 octobre, la délégation CSC à Caterpillar invite les travailleurs à ne travailler qu'une demi-journée. Le mercredi, 500 travailleurs de la FN de Herstal débrayent en front commun. Ce même jour, le Conseil fédéral de la CSC carolo adopte une motion rejetant le plan du gouvernement. Le vendredi 14 à Gosselies, les ouvriers et les employés de Sonaca font grève, sur initiative des délégués CSC, soutenus tout de suite par la FGTB, et les travailleurs d'Industeel

(Charleroi) sont à l'arrêt en front commun. Le lundi suivant, à Caterpillar une grève de 24 heures est observée en front commun des trois syndicats, et à VW l'équipe de nuit se met en grève, suivie assez vite par celle du matin. Le mardi 18, les 400 travailleurs de CMI (Liège) débrayent, ainsi que ceux de la Sabca, et le mouvement chez VW se poursuit.

Le ton monte à la base. Les travailleurs sont décidés de consolider un "front commun à la base", on exige de nouvelles mesures de lutte au niveau national, on dénonce les partis au gouvernement, y compris les "socialistes". En Flandre, des travailleurs de la FGTB tournent littéralement le dos au Parti "socialiste" lors de son congrès. Et on commence même à se poser la question s'il ne faudra peut-être pas faire tomber le gouvernement...

Le mercredi 19, les directions des syndicats "cèdent" à la pression de la base, et décrètent tambour battant une grève générale en front commun, avec marche sur Bruxelles, pour le vendredi 28 octobre. Entre-temps, les "bases" continuent à se préparer pour cet événement. Le 19 même, le personnel du dépôt des TEC Genson à Montignies-sur-Sambre, le plus important dépôt TEC de la région, a entamé une grève de 24 heures. TecSpace Aereo (Herstal) débraye aussi. La FGTB et la CSC de Charleroi décrètent une grève de 24 heures pour le lundi 24 octobre. Dans son "Contrat", le gouvernement se cache derrière les "exigences" de l'Europe, allègue un "handicap salarial par rapport à l'Allemagne", se conforme que "les restructurations sont inéluctables dans une économie en mutation" et fera un effort (!) pour "le maintien de la position concurrentielle en termes de coût salarial par rapport aux concurrents principaux" (les pays voisins). Face à ce "souci" international, manifestement, les travailleurs belges sont en train d'emboîter le pas à la grande manifestation en France, le 4 octobre, pour l'emploi et les salaires, suivi par d'autres initiatives, comme celle du 15 octobre, où plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Marseille pour la défense des services publics, deux jours après la fin de la grève à la SNCM, la compagnie maritime publique en voie de privatisation.

Il s'agit bel et bien, quoi qu'en disent tous les pieux discours sur l'intérêt supposé commun à tous de "sauver notre économie", de la lutte de classes, avec des intérêts diamétralement opposés entre travailleurs et patrons, entre ceux qui possèdent les usines et veulent y faire du profit, et ceux, la grande majorité,

qui n'ont d'autre ressource que vendre leur force de travail aux derniers. Tout le reste, la forme que prend ce discours, "charge du travail", "cotisations sociales", "impôt sur le travail ou sur la fortune", baisse des impôts "pour les investissements", et autres subterfuges, ne sont que des variantes pour dissimuler mieux l'essentiel: qui va profiter de la richesse produite par les travailleurs, en Belgique, en Europe, dans le monde? Le "Contrat" parle des "efforts consentis par l'ensemble des acteurs", comme si les travailleurs et les patrons avaient les mêmes soucis communs pour une économie abstraite, un "bien-être" général de "la société". Le Contrat de solidarité "entre générations", ne prétend autre chose qu'un "contrat" entre exploités et exploités. Voilà la dure réalité du système capitaliste, voilà contre quoi lutte notre classe. Lu sous l'optique de la lutte de classe, ce document d'une trentaine de pages devient tout à coup absolument clair.

Il est clair, dans cette lutte de survie, où les patrons ont une direction cohérente et un gouvernement à leur disposition, que les travailleurs aussi ont besoin de s'organiser, mais avec une direction qui a comme premier souci de gagner les luttes, et non de "contrôler leurs troupes" au service d'une "paix sociale" impossible. Construire cette direction, dans les luttes, voilà la première tâche des travailleurs. La grève générale du 7 octobre n'a finalement été que le prélude d'un renouveau de la lutte en Belgique, une grève qui en cache une autre, à venir, et qui doit être le lancement d'un plan de lutte cohérent, avec des revendications claires qui touchent au fond de la question.

Il y a trente ans, la FGTB exigeait déjà l'instauration "immédiate" de la semaine de 36 heures avec embauches compensatoires obligatoires et maintien du salaire, alors que la CSC l'exigeait "pour 1980". Les hautes directions syndicales ne parlent que de renégocier certains aspects du "Contrat". Il faut exiger le maintien du système actuel des pré-pensions, l'obligation de remplacer un pensionné par un jeune, aucune concession sur les "charges salariales", non à la flexibilisation, aucune atteinte à l'index, mais "le pétrole dans l'index", le mot d'ordre de l'antérieure grève générale il y a 12 ans.

FGTB Fédération Générale du Travail de Belgique

CSC Confédération des Syndicats Chrétiens  
CGSLB Centrale Syndicale des Syndicats Libéraux de Belgique

FEB Fédération des Entreprises de Belgique